

Code du module:	FOREE4
Unité capitalisable:	Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes (ENERG)
Méthodes d'évaluations fixés:	1
Profession:	Electronicien en énergie
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'élève est capable de tenir compte du règlement de travail et des consignes en matière de sécurité au travail et de protection de l'environnement lors de l'organisation et de l'installation des circuits.</p> <p style="background-color: #e0e0e0; padding: 2px;">Sélective</p>
<p>INDICATEURS</p> <p>L'élève tient compte du règlement de travail et des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et des normes importantes lors de la planification et de la réalisation des schémas électriques.</p> <p>SOCLES</p> <p>L'élève a respecté le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité au cours des travaux.</p>	

2

L'élève est capable de lire et d'utiliser les documents techniques relatifs aux Installations.

Sélective

INDICATEURS

L'élève se sert des documents requis pour la réalisation des installations domestiques, comme par exemple le plan d'installation, le plan de raccordement, la liste de matériel et les schémas électriques.

SOCLES

L'élève a fourni des explications claires et correctes à propos de la fonctionnalité des différentes installations domestiques.

3

L'élève est capable de soumettre les circuits de distribution d'énergie à des mesures et à des contrôles de sécurité de manière appropriée et de transcrire les résultats dans un protocole.

Obligatoire

INDICATEURS

L'élève se sert d'un protocole de mesure pré-imprimé. L'élève soumet le circuit à un contrôle hors tension avec un instrument de mesure approprié. L'élève soumet le circuit à un contrôle sous tension avec un instrument de mesure approprié.

SOCLES

L'élève a complété le protocole de mesure. L'élève a utilisé les instruments de mesure et de contrôle requis pour les tests de manière compétente.

4

L'élève est capable de rédiger un portfolio dans lequel ses progrès sont documentés.

Obligatoire

INDICATEURS

L'élève inscrit quotidiennement ses tâches effectuées dans le rapport hebdomadaire. L'élève rédige 3 fois par semestre un rapport d'activité sur une tâche spécifique au choix.

SOCLES

Les rapports hebdomadaires sont disponibles sous forme chronologique et sont remis dans les délais. Les 3 rapports d'activités spécifiques sont structurés. Les activités sont décrites d'une façon compréhensible et les documents sont remis dans les délais convenus avec le tuteur.

5

L'élève est capable d'assumer des responsabilités pour les activités qui lui sont confiées.

Sélective

INDICATEURS

L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer en vue de l'accomplissement de la mission.

SOCLES

L'élève a effectué l'essentiel de son travail d'une manière compétente et autonome.

6

L'élève est capable d'évaluer son travail de manière critique et de tenir compte de ses enseignements au cours de travaux ultérieurs.

Sélective

INDICATEURS

L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.

SOCLES

L'élève s'est efforcé à réaliser un travail de qualité et un travail soigné. L'élève s'est appliqué à éviter les erreurs et à assurer la qualité des travaux ultérieurs.